

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie  
pour Saint-Pierre-et-Miquelon

**Décision n° 5440 du 5 juin 2012 portant attribution, en 2012, de la prime de résultats exceptionnels à titres individuel et exceptionnel**

NOR : INTJ1223814S

Le commandant de la gendarmerie pour Saint-Pierre-et-Miquelon,

Vu le code de la défense;

Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les personnels militaires de la gendarmerie en activité de service dont la liste est jointe percevront, à titres individuel et exceptionnel, au titre de l'année 2011, une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

Une prime de 500,00 euros (cinq cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe I.

Article 3

Une prime de 400,00 euros (quatre cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe II.

Article 4

Une prime de 300,00 euros (trois cents euros) est attribuée, à titre individuel, aux militaires dont la liste figure en annexe III.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 juin 2012.

*Le lieutenant-colonel,  
commandant la gendarmerie  
pour Saint-Pierre-et-Miquelon,*  
PHILIPPE COUÉ

ANNEXE I

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS  
À TITRE INDIVIDUEL D'UN MONTANT DE 500,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2011

Bosson Luc	Nigend : 133 714	Nls : 5 294 316
Carrere Thierry	Nigend : 127 465	Nls : 5 280 816

ANNEXE II

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS  
À TITRE INDIVIDUEL D'UN MONTANT DE 400,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2011

Camblong Jean-Christophe	Nigend : 165 362	Nls : 8 021 911
Foschia Walter	Nigend : 165 056	Nls : 8 021 742
Piquemal Eric	Nigend : 166 507	Nls : 8 021 670
Sauvourel Anthony	Nigend : 163 559	Nls : 8 020 278

ANNEXE III

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS  
À TITRE INDIVIDUEL D'UN MONTANT DE 300,00 EUROS POUR L'ANNÉE 2011

Agnoux Jean-François	Nigend : 137 660	Nls : 5 281 802
Bouret François	Nigend : 125 899	Nls : 5 271 018
Henique Grégory	Nigend : 183 146	Nls : 8 033 847
Krempff Pascale	Nigend : 152 003	Nls : 8 008 931
Poitou Sylvie	Nigend : 115 587	Nls : 5 174 266